L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 AVRIL 1873.

46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, MATIN 9 AVRIL.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro.......... 5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 10 cts le numéro.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 5 heures P. M.—Les meubles et bijoux, etc., qui se trouvent dans le magasin situé au No 11, rue du Camp.

Par C. E. Girardey & Co., au No 49, rue Royale—Magnifiques meubles en bois de rose, noyer, etc., etc.

Par Placide J. Spear, au No 46 du Passage de la Bourse—Piano, beaux meubles, etc.

Par Eugène Tourné, sur la Levée, vis-à-vis la Presse à coton, 3ème District—Vins rouge et blanc, cognac.

Aussi, sur la Levée, au pied de la rue Hôpital—Vermicelle, macaroni, fromages, etc.

Par D. E. Morphy, No 47, rue des Magasins—Objets de fantaisie, verres de Bohême, marbre, etc.

Aussi, rue.............., entre Perdido et Lafayette—400 sacs maïs.

Par R. M. & B. J. Montgomery, aux écuries du Dr. Elliott, coin Penn et Perdido—Vaches laitières.

Par Stern Bros., au No 16 de la rue de Chartres—1000 caisses bottes, souliers et brodequins. Vente importante, à crédit et sans réserve.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie, rubans, châles en dentelle et parapluies.

ATTENTION !

Le shérif procèdera aujourd'hui, à 5 heures P. M., sur les lieux, No 11 rue du Camp, Premier District, à l'adjudication de meubles, bijouterie, etc. Voir l'annonce.

La grande vente du fonds de magasin de M. H. U. Stebrecht, abandonné à ses créanciers, commencera aujourd'hui à 10 heures et demie au No. 49 de la rue Royale. MM. C. E. Girardey & Cie invitent ceux de nos lecteurs, qui ont l'intention d'acheter quelques-uns de ces nombreux articles si estimés dans les ménages, à assister ponctuellement à l'ouverture de l'encan. Jamais ils ne trouveront une plus belle occasion de bon marché.

Grande vente de Chaussures.—MM. Louis Stern & Bros. vendront, aujourd'hui, mercredi, 9 du courant, la vente commençant à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, rue de Chartres, No 16, 1000 caisses de bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes, petits garçons, fillettes et enfants. L'assortiment est complet et se compose d'une grande variété de chaussures, expédiées des meilleures fabriques du Nord. Nous appelons l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur cette vente qui, étant à crédit et sans réserve, offre très certainement la chance de faire de bons marchés.

ATTENTION !

Ventes à l'encan par Eug. Tourné, à 11 heures—Vin rouge, vin blanc, cognac. A 5 heures—Vermicelle, macaroni, fromages, etc.

Maïs ! Maïs ! —Voir l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Articles de Chine et de Bohême !—Voir l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Tabac—Tabac—Voir l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mercredi, 9 avril 1873.

ACADÉMIE.—Les Contarières de la rue du Canal,—Little Jack Sheppard.

ST-CHARLES—Rock Wood.

MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

Dangers auxquels le Parti Républicain expose le pays.

On a dit souvent que les gouvernements corrompus n'étaient pas destinés à vivre longtemps. C'est là une des plus grandes vérités de l'histoire et cette vérité s'applique à toute espèce de régimes, car la corruption sous une république fait autant de mal que sous une monarchie et peut-être davantage en raison du plus grand nombre d'individus qui en sont entachés. Mais, par ce mot de corruption, il faut entendre non pas les plaintes seules des mécontents ou des politiciens désappointés, toujours fort nombreux en tout temps, et qui prétendent toujours qu'il y a corruption là où ils ne sont pas, mais la voix du peuple en général qui souffre et qui le dit en vain; il faut entendre par là des abus bien constatés et des errements systématiques par le moyen desquels les fraudes, les injustices, les oppressions peuvent se perpétuer; il faut entendre surtout l'impunité assurée des coupables. Sous ce double rapport, la République des Etats-Unis, telle qu'elle est aujourd'hui, nous semble profondément entachée de corruption, ce qui est attesté par des faits nombreux, et en outre, le Congrès nous semble livré à une classe d'hommes qui ont pris à tâche de perpétuer les abus par une législation vicieuse entièrement opposée à toute réforme et de nature même à rendre la réforme impossible.

Cette dernière assertion, la pire des deux, est incontestable. S'il est vrai que les scandales du Crédit mobilier, dénoncés et bien établis, n'ont pas soulevé la réprobation de la majorité du Congrès contre ceux de ses membres qui s'étaient laissés corrompre, il est également vrai que cette majorité est conduite par des hommes qui veulent que les choses ne changent pas. Ainsi, ces hommes, qui savent que des fraudes immenses ont été commises dans les élections de nombre d'Etats, parmi lesquels nous comptons les plus grands, veulent se mettre eux-mêmes à l'abri de ce reproche, en introduisant la fraude dans la machine électorale même, de manière à ce qu'on ne puisse plus dire que les opérations n'ont pas été faites légalement. C'est là, selon nous, le comble de la corruption, car nous y trouvons la fraude unie à l'hypocrisie. Par une division nouvelle des comtés et des districts congressionnels, le parti qui a le pouvoir aujourd'hui trouverait le moyen de rendre les votes de deux républicains égaux aux votes de trois démocrates.

Dans l'Etat de New-York, par exemple le bill qui passa l'année dernière nonobstant le veto du gouverneur Hoffman, donne à 90,000 Républicains le droit de représentation qui est accordé à 130,000 Démocrates. Nous pouvons citer encore l'exemple de la Pennsylvanie dont la Législature, une des plus corrompues qui existent dans tous les Etats, discute en ce moment un bill qui, selon même le journal de Forney, la *Press*, bonne autorité républicaine, donnera au parti républicain 73 pour cent de la représentation, bien que, malgré d'énormes fraudes commises par les Républicains aux dernières élections, leur proportion sur le vote total de l'Etat ne fût guère au-dessus de 52 pour 100, contre un peu plus de 47 pour 100 de Démocrates. Par ce nouveau bill, en Pennsylvanie 17,669 votes républicains éliront un représentant, tandis que pour produire ce résultat il faudra 45,394 Démocrates. En conséquence pour les Etats de New-York et de la Pennsylvanie, tout espoir de réforme ou de changement est anéanti, à moins que le peuple de ces Etats ne change lui-même et que les trois quarts des électeurs et même davantage, à cause des fraudes républicaines qui seront toujours permises, ne deviennent Démocrates. Cela arriverait sans doute, mais quand? Et d'ici là que d'abus, que d'oppressions et de souffrances.

Ce qu'on a fait dans la Pennsylvanie, ce qu'on veut faire dans l'Etat de New-York, se tentera dans l'Ohio, l'Illinois, et les autres Etats de l'Ouest. Dans l'Indiana, qui a l'effronterie de nommer un gouverneur démocrate, l'affaire est déjà faite et c'est le sénateur Morton, le grand instigateur du parti républicain, qui a inspiré la mesure. Il faudra désormais dans l'Indiana trois ou quatre votes démocrates pour l'emporter sur deux votes républicains.

Voilà où en est arrivée la belle république de Washington, de Jefferson, de Madison, et de Monroe; elle est tombée aujourd'hui sur la fraude électorale, chez des représentants, qui sont le produit de fraudes, couvrent de leur absolution des représentants gagés au crédit mobilier. Rien de plus naturel. Qui se ressemble non seulement s'assemble mais encore se soutient.

Tout fait [illegible], la fraude comme la vertu. La fraude même fait plus vite heureusement. Les républicains comprennent bien que ces expédients électoraux, même sanctionnés par la loi, ne peuvent avoir d'effet que pour les élections d'Etat et les élections congressionnelles. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez et il faut avoir le président, c'est à dire il faut assurer aussi l'élection présidentielle. Or les électeurs du Président ne sont pas élus par districts, mais par la majorité des voix dans chaque Etat. Ce qui est bien différent. Le danger est donc d'avoir un président démocrate quand les deux chambres du Congrès seraient en majorité républicaines. Ce président ne pourrait-il pas dénoncer les chambres et en appeler au peuple? Oui, sans doute, et cela est fort à craindre. Il faut donc obvier à ce danger de toute nécessité. C'est pour cela, sans doute, que le Sénat des Etats-Unis a confié à un comité le soin d'élaborer cette matière, avec pouvoir de siéger pendant l'ajournement du Congrès, et c'est le sénateur Morton qui a été choisi président de ce comité. Proposer un amendement à la Constitution des Etats-Unis pour un nouveau mode d'élection présidentielle est chose fort simple, et nous ne doutons pas que Morton ne s'acquitte de cette tâche à la satisfaction de son parti. Que cela soit fait, voté et adopté par les électeurs des Etats-Unis ou par les trois quarts des Législatures d'Etat, et voilà le peuple américain enchaîné pour long-temps au joug du parti de la fraude, des abus et du monopole.

Cette situation a paru si anormale à une société allemande de radicaux dont le quartier-général est à New-York, qu'elle vient de convoquer une convention pour composer la plateforme d'un nouveau parti qui porterait le nom de "Démocratie Radicale," dans le but d'abolir la présidence des Etats-Unis et de rendre au peuple toute sa souveraineté. Le pays serait alors gouverné par la majorité vraie, celle des travailleurs, car les travailleurs sont en immense majorité aux Etats-Unis où jusqu'à présent, en politique du moins, ils ont compté pour peu de chose, quand en réalité ils font tout et sont tout pour le pays. Suivant le programme du nouveau parti, il n'y aurait qu'une souveraineté sans division avec le pouvoir, législatif, judiciaire ou exécutif. La souveraineté serait exercée par une chambre qui dépendrait toujours du peuple; elle serait composée d'agents responsables qui, pour l'exécution de leurs lois, choisiraient un comité toujours dépendant. Dans cette combinaison, le Président est inutile, car le peuple lui-même exercerait son veto en rappelant les agents mécréants.

Cela sent furieusement le socialisme ou le communisme, et nous n'en parlons que pour montrer à quels dangers le parti républicain avec son omnipotence oppressive, expose le pays. Nulle société n'oserait afficher de telles idées en un temps où le règne des lois serait égal pour tous et où les libertés constitutionnelles seraient respectées. Le communisme, après tout, est déjà au milieu de nous. Le régime de Morton nous a enlevé les trois-quarts de ce que nous avions; il est fort probable qu'il nous enlèvera le reste, et ce régime est le pire de tous, car il ne nous laisse pas même le moyen de le combattre.

RÉPONSE DE LA VIRGINIE A LA LOUISIANE.

Nous avons déjà annoncé que le gouverneur Leslie, du Kentucky, avait envoyé à la Législature de cet Etat un message dans lequel, après avoir exposé les événements accomplis en Louisiane, il recommande à l'Assemblée de protester contre l'intervention de l'autorité fédérale et de charger les représentants et les sénateurs du Kentucky de soutenir dans le Congrès l'appel de la population louisianaise. La Législature du Kentucky n'a pas encore statué sur les conclusions de ce message, mais en Virginie, l'adresse du gouverneur McEnery a déjà reçu une réponse aussi énergique que prompte.

Dans la séance du 2 avril, la législature a adopté, par 25 voix contre 9, les résolutions suivantes, précédées d'un préambule explicatif :

Résolu que cette assemblée se joint cordialement à l'appel que fait maintenant le peuple de la Louisiane au Président pour qu'il convoque une session extraordinaire du Congrès, afin que ce corps puisse adopter les mesures légales nécessaires pour donner à ce peuple un gouvernement juste, libre et républicain.

Résolu que, conformément au désir exprimé dans la dite communication pour que le dit appel soit porté à la connaissance du peuple de la Virginie, mille exemplaires de la communication, de l'adresse et de ces résolutions soient imprimés, et distribués par les membres de l'Assemblée générale et que le gouverneur Walker soit chargé de transmettre une copie de ces résolutions au gouverneur McEnery de la Louisiane.

ALE—ALE.—Tous les amateurs connaissent la marque de Wm. Younger & Co. pour le Pale Ale d'Ecosse, dont le goût est si agréable. M. P. E. Bruslatour, agent de cette maison, rue Royale 116, 118 et 120, en a à vendre une grande consignation venue par le Mincesota, de Liverpool.

WHISKY—WHISKY.—MM. Fairchild & Bingham, rue des Magasins 91 et 93, annoncent qu'ils ont à vendre des whiskies de diverses marques, en lots à la convenance des acheteurs.

PAPIER FIN A INITIALES.—MM. Kain & Co., successeurs de A. Eyrich, rue du Canal, 130, ont à vendre, à des prix excessivement modérés, des boîtes de papier fin à initiales avec un bijou dans chaque boîte. On peut avoir pour $1 60 deux cahiers de beau papier avec une de ces boîtes recélant un joli cadeau à l'usage des jeunes filles qui en feront leurs délices. La maison Kain, qui a imaginé la combinaison de ces élégants articles peut les envoyer par la poste à la condition d'en recevoir le prix d'avance.

$37,585 de lots seront distribués par l'Association de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, le 30 avril courant. Le nombre des billets émis est limité. Pour les billets, s'adresser au bureau central, rue du Canal, No 107, magasins de Grover & Baker.

Assessement Nos 129, 130 et 131. Voyez la colonne des notices spéciales. Mort de J. Schindler, T. Grau et W. T. Perry—payable au bureau de la MUTUAL AID AND BENEVOLENT ASSOCIATION, (Association d'assurance sur la vie et d'assistance et de bienfaisance mutuelle), rue du Camp, No 19. Montant payé depuis l'organisation, en août 1868, $216,350.

$5000 EN OR.—Cinquante cents peuvent gagner $5000 en or le 30 avril courant, au grand tirage de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane. Bureau central, pour la vente des billets, 107 rue du Canal aux magasins de Grover & Baker.

Nous prenons plaisir à appeler l'attention de nos lecteurs sur l'annonce des HOME STOMACH BITTERS. La valeur réelle de ces amers joints à leurs bonnes propriétés médicinales bien connues [illegible] de notre [illegible] toute recommandation au public. Qu'un [illegible] l'essai, et si l'on a quelque doute sur leur composition on leur [illegible] qu'on les soumette à l'examen du médecin de la famille. Les Home Stomach Bitters ne craignent pas l'analyse.

$5,000 EN OR.—Bureau Central, pour la vente des billets de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, 107 rue du Canal, magasins de Grover & Baker; $37,585 de lots; un gros lot de $5000 en or. Billets : 50 cents et davantage, au porteur droit d'entrée à la Foire.

ARNICA BARBARIN PERFECTIONNÉ. —Le Gaz Barbarin perfectionné, succès constaté par de nombreux [illegible] à attirer l'attention [illegible] appareils d'éclairage économique, dirigés par M. M. Roberts, [illegible] dans la bâtisse Triangle No. 2, rue Poeyfarre, No. 265, (anciennement Nouvelle-Levée), entre Delord et Calliope.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

CHAMBRE DE COMMERCE.—Sur la motion du général Cyrus Bussey, la Chambre, dans sa séance de lundi, a décidé d'inviter le directeur-général des postes, le sénateur Cameron et autres officiers fédéraux qui se trouvent dans notre ville, à faire une excursion aux passes du Mississippi, pour se rendre compte des causes si fréquentes d'obstructions qui arrêtent la navigation. Les invités ont dû partir ce matin à 8 heures sur un bateau à vapeur frété à cet effet par un comité de la Chambre.

M. Higby a présenté un rapport sur les obstructions à l'embouchure du fleuve. Ce rapport expose les faits déjà mis en relief par la lettre du capitaine Mowell, que nous avons publiée. Il constate que les pilotes refusent d'obéir aux ordres ou suggestions de l'ingénieur et que, pour essayer de faire passer un navire en temps inopportun, ils arrêtent la navigation pendant plusieurs jours. Le rapport est accompagné d'un projet de loi dont on demandera l'adoption au Congrès et qui donnerait au secrétaire de la guerre le contrôle de la navigation des chenaux.

Une résolution adoptée par la Chambre, charge un comité de trois membres de recommander à l'attention de M. Cresswell la nécessité d'établir des communications postales directes entre la Nlle-Orléans et les ports du Mexique, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est samedi prochain que doivent commencer les courses données aux Fair Grounds, par le Jockey Club de la Louisiane. Il y aura donc ce jour-là une affluence considérable. Le programme de la journée est fait d'ailleurs pour attirer la foule et les amateurs de sport pourront admirer les chevaux les plus célèbres des Etats-Unis. La première course sera d'un mille trois quarts pour chevaux de tout âge et la bourse du Club sera de $500. Le premier cheval aura $350, le second $100 et le troisième $50.

La seconde course sera d'un mille pour poulains et pouliches de trois ans. Le prix d'entrée sera de $50 par cheval, plus la bourse du club qui sera de $1350. Le second cheval aura $300 et le troisième $200.

La troisième course sera de trois milles pour chevaux de tout âge, pourvu que le poids du jockey ne dépasse pas cent livres. La bourse du club sera de $800. Le premier cheval gagnera $600, le second $150 et le troisième $50.

Les courses continueront mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

La Cour Suprême de l'Etat a statué hier dans l'affaire de MM. Campbell et Mitchell, qui se disputent la place de recorder du Sixième District. Le premier avait été nommé par le gouverneur Warmoth et par l'ancien conseil municipal, et le second a été nommé par le pseudo-gouverneur Kellogg.

La Cour Suprême, composée comme elle l'est, a décidé nécessairement en faveur du protégé de M. Kellogg.

M. Mitchell est donc recorder à l'heure qu'il est, et sera bientôt mis en possession de son bureau.

Une affaire très curieuse a été portée hier devant la Quatrième Cour de District. Un homme du nom de J. S. Van De Graff, réclame $10,000 à titre de dommages à l'ex-gouverneur Warmoth, en donnant les raisons suivantes à l'appui de sa modeste requête :

Il paraît que Van De Graff avait été condamné au pénitencier, il y a plus d'un an, lorsque le gouverneur Warmoth, par pure bonté d'âme, a cru devoir le gracier, vers le 28 février 1872. Seulement, pour une raison ou pour une autre, on n'a rendu le prisonnier à la liberté qu'au mois d'août de la même année. Van De Graff a gardé rancune à Warmoth à cause de cet oubli, peut-être involontaire, et il demande maintenant $10,000, comme fiche de consolation.

Nous pensons pour notre part que Van De Graff est un abominable ingrat, qui devrait bénir son bienfaiteur et son sauveur au lieu de lui chercher une querelle d'Allemand.

Un individu du nom de George A. West a intenté un procès au *Republican* de la Nouvelle-Orléans, devant la Cinquième Cour de District, à cause de l'article suivant qui a paru dans les colonnes de ce journal :

"Geo. A. West pourrait être un bon et honnête garçon, mais comme on a trouvé en sa possession des instruments de télégraphe qui appartenaient à autrui, ce seul fait jette un crêpe noir sur sa réputation."

West déclare qu'il a comparu devant la cour du recorder du Premier District, et qu'il a été acquitté : il se croit donc en droit de réclamer $20,000 de dommages, pour son honneur outragé.

George n'y va pas de main morte !

Les citoyens et les citoyennes de la basse-pègre continuent à vouloir s'enrichir aux dépens du prochain. On a arrêté hier plusieurs de ces estimables industriels.

Jennie Miller, une jeune beauté de 22 printemps, fait partie de la bande. Elle a été conduite au violon, à la demande d'un certain Frank Gorman, qui l'accuse de lui avoir volé $25.

Un personnage du nom de Frank Crawford a été également mis sous clef pour la même raison.

Henry Jim l'a suivi de près dans les sombres profondeurs de la "calaboose."

Deux donzelles, nommées Rosa Lightning et Carrie Santemore, ont été enfermées à une station de police pour avoir volé, respectivement, $60 à un innocent et timide jouvenceau.

C. J. Fogarty s'est rendu coupable d'une petite transaction frauduleuse au détriment du prochain et a couché en prison pour ce méfait.

La faute d'Andrew Muby est d'un caractère moins dégradant. Il a tout simplement manqué de parole à une blonde enchanteresse qu'il avait promis d'épouser, et il a été puni pour son inconstance.

UN DÉJEUNER A LA LUQUILLUS.—Les hauts personnages qui sont venus de Washington, rendre visite à notre ville, auront une haute idée de la science culinaire de nos chefs. Voici le menu d'un déjeuner qui a été donné hier à l'Hôtel St-Louis, par le colonel J. B. Price, au directeur-général des postes Creswell, et aux sénateurs Simon Cameron, de la Pennsylvanie, et T. O. Howe, du Wisconsin :

Hôtel St-Louis, 8 avril 1873.

E. F. MIOTON, Président et Administrateur.

MENU :

Huîtres fraîches dans la coquille.

Hors-d'œuvre assortis.

Potage.

Poisson rouge au gratin. [illegible]

[illegible]

Salade : Laitue.

[illegible]

Dessert.

[illegible]

TEMPERATURE.—8 avril 1873.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien, Fahrenheit, Centigrade.

[illegible]

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil municipal a siégé à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les conseillers des administrateurs sont présents.

L'administrateur du département des travaux publics a soumis son rapport du mois de mars, qui contient un aperçu des frais [illegible] de ce département. Ces frais s'élèvent à $8808 73. Plusieurs réparations ont été faites aux [illegible] des [illegible] qui conduisent l'eau dans les différentes parties de la ville et deux nouveaux puits à incendie ont été complétés, l'un au coin des rues Dauphine et Rempart, et l'autre au coin des rues des Français et de l'Esplanade.

Le rapport de l'administrateur des édifices publics est approuvé.

M. Brewster, administrateur du département de la police, présente également son rapport du mois de mars.

Les frais d'entretien pour les maisons de Refuge, pour la maison de Force de la ville, pour les cimetières et pour les places publiques, s'élèvent à $26,070 18.

Le rapport de l'administrateur de la police, après considération, est ratifié sans difficulté.

M. Schneider, administrateur du département des finances, présente à son tour son rapport du mois de mars, qui renferme un état de compte des déboursés et des recettes de la ville. Les frais généraux se montent à $[illegible] 72 et les recettes à $241,146 69.

L'administrateur des finances présente aussi un tableau des taxes qui sont dues depuis 1850 jusqu'à 1871 et qui n'ont pas été payées.

Le montant des taxes dues chaque année, est comme suit :

De 1850 à 1862, $[illegible]; en 1863, $104,945.77; de 1864 à 1866, $[illegible]; en 1869, $199,279.60; en 1870, $[illegible]; en 1871, $77,245.80. Le montant total des taxes arriérées dues jusqu'à ce jour, est de $3,021,349.74.

M. Calhoun, administrateur des comptes publics, présente son rapport de la semaine comprenant plusieurs règlements de comptes qui sont approuvés.

Après quelques débats insignifiants, le maire, comme président du comité spécial des administrateurs, annonce la décision du Conseil relativement aux pétitions suivantes :

La pétition de Samuel H. Kennedy, demandant à construire une voie ferrée sur la Levée, près du fleuve, qui s'étendrait d'une extrémité de la ville à l'autre, ayant été soumise à l'administrateur du département du commerce et à l'administrateur du département des améliorations, est rejetée à l'unanimité.

La pétition de certains propriétaires et francs-tenanciers du Troisième District, se plaignant du voisinage d'une distillerie située rue St-Ferdinand, entre les rues Chartres et Levée, référée à l'administrateur du département de la police, est rejetée par celui-ci.

Une pétition du docteur J. B. Cooper, médecin de la ville, qui s'efforce de démontrer au Conseil la nécessité d'établir une maison de charité pour les pauvres de la ville, est référée à l'administrateur du département des finances.

Une pétition de M. Chas. O'Connor, ingénieur en chef du département des pompes à incendie, demandant au maire et au Conseil municipal de prendre des mesures pour empêcher ceux qui demeurent près du vieux Bassin et du nouveau Bassin d'obstruer la voie, en déposant du bois de corde et des briques au bord de l'eau, est référée à l'administrateur du département des améliorations.

Le Conseil s'ajourne.

LA PIÈCE.

M. Challemel-Lacour, dit la *Gazette de France*, réclamait qu'on lui montrât la pièce pour convenir de la phrase terrible qu'il avait écrite en marge d'un rapport. M. Pelletan s'est permis sur M. Thiers un mot qu'il voudrait bien aujourd'hui n'avoir jamais écrit; on lui présente la pièce; cette confrontation ne l'empêche pas d'élever des contestations; tout mauvais cas est niable.

Voici le passage de la lettre de M. Pelletan à laquelle M. de Kerdrel faisait récemment allusion :

"Quelle ligne de conduite le parti républicain doit-il tenir à l'égard de M. Thiers ? Le soutenir énergiquement contre la droite de l'Assemblée, mais en même temps maintenir sa liberté de contrôle.

"Je ne fais que jeter ma pensée au courant de la plume, j'espère un autre jour pouvoir la développer dans votre journal. Permettez-moi, en attendant, de vous rappeler un souvenir :

"Un ouvrier attaquait violemment la candidature de M. Thiers devant une réunion électorale du faubourg Saint-Honoré. —Tais-toi, imbécile, repartit son voisin, c'est un cheval de renfort que nous prenons pour monter la côte.

"Cet ouvrier avait raison : montons la côte d'abord, et nous aviserons ensuite au meilleur mode d'attelage.

"EUG. PELLETAN.

"26 novembre 1872."

Un arrêté du gouverneur de Paris vient d'interdire la publication du journal l'*Assemblée nationale*. Le *Temps* dit que cet arrêté vise les numéros du 11 et du 12 mars, "lesquels contenaient des articles de nature à tromper l'opinion publique et à nuire au succès des négociations entamées," il s'agit du bruit répandu par l'*Assemblée nationale* et d'après lequel M. de Bismark serait atteint de folie. Cette allégation, vivement combattue par le *Journal des Débats*, a été jugée plus qu'inopportune par notre gouvernement au moment où l'empereur Guillaume annonçait l'évacuation anticipée de notre territoire.

Deux autres feuilles monarchiques, *Paris-Journal* et l'*Espérance nationale*, sont exclus du bénéfice de la vente sur la voie publique.

— Un curieux rapprochement de chiffres donné par le *Paris-Journal* :

Il faut reconnaître que M. Thiers n'est pas superstitieux. Son dernier Message a été lu le 13 novembre.

La constitution actuelle, destinée à remplacer la constitution Rivet, a été votée hier, 13 mars, après une discussion qui a duré 13 jours.

Les Romains auraient remis le vote au lendemain.

UNE COMÉDIE DU GRAND MONDE.—Le chroniqueur de la *Patrie* raconte ce qui suit :

Or, voici ce qui m'a été conté : Une femme du monde, douée d'une rare intelligence et dont les livres ont eu un grand retentissement, venait d'être délaissée par l'homme qu'elle avait aimé.... autant qu'elle pouvait. Le motif de cette rupture ou de cet abandon, il fallait le chercher dans l'inaction où cet homme, qui avait, lui aussi, de grandes idées et dont l'avenir se dessinait à l'horizon, lumineux et envié, s'était condamné fatalement en s'attachant à ses pas, inaction dont il voulait sortir à tout prix.

En revanche, elle était adorée en secret, timidement, religieusement, presque sans espoir, par un jeune proscrit, un officier italien, un blessé, un malade, qui avait suivi son docteur à Coppet. Comme l'Olinde du Tasse, il désirait beaucoup, espérait peu et ne demandait rien. Peut-être se fût-il abandonné au découragement, jusqu'à [illegible] les bons conseils de [illegible] de guérir le physique.

[illegible]

Celui-là n'aura rien dont vous avez [illegible]

La gloire, l'avenir, tout, il le donnerait.

[illegible]

Le plus souvent les gens qui ont laissé leur récolte [illegible] de SOZODONT, et de sont tout prêts à déclarer à ceux qui n'en usent pas que c'est pour les dents la chose la plus parfaite et la plus salutaire qu'il soit possible de trouver [illegible]

La meilleure qui ait jamais été faite.—"Je ne pourrais pas en employer d'autre," "je n'en ai jamais vu de pareille à levain avant celle-ci." "Ma famille ne voudrait pas s'en passer"— "Je pense qu'elle est supérieure à toute ce qui a été essayé jusqu'ici."—Voilà ce qu'on dit partout en faveur de l'Yeast Powder de Dooley, qui mérite bien sa popularité et dont la vente s'augmente chaque jour comme le meilleur levain pour les biscuits, les brioches, les beignets, les galettes, les tourtes et toute espèce de pâtés. L'Yeast Powder n'a pas de pareille pour la pureté, la force et l'économie.

Vous pouvez vous le procurer en vous adressant à votre grocer, attendu qu'elle se vend chez tous les grocers de la ville.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée le MERCREDI 9 courant, à sept heures et demie du matin, à la cathédrale Saint-Louis, pour le repos de l'âme de FRANCOIS BERNARD, décédé à l'âge de 69 ans, à Lima, le 11 janvier 1869. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

9 av 1t

[illegible]

R. W. YOUNG, Sollicitor.

LICENCES et TAXES
D'ETAT et de VILLE.
Payées ou Mises aux Papers,
—En vente chez—

Mr BRETTE,

14 .... Rue St-Charles 14

De 7 heures du matin à 7 heures du soir.

2 mars—6m—PP

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Gros, en Gros et en Détail.

TAPIS—[illegible] pièces Tapis anglais et américains.
TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.
NATTES—[illegible] rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
[illegible]
CRIN, Bourre, Coutil à matelas, Ressorts, &c.

6 avril—6m—PP

A. BROUSSEAU.

Entrepôt de Tapis et de Toile Cirée.
ELKIN & Co.
Au No 168 de la rue du Canal

RECOIVENT, en ce moment, des NATTES DE FANTAISIE A DESSINS, [illegible] CARREAUX et des NATTES BLANCHES A [illegible] TOILES CIRÉES [illegible]

11 mars—1m PP

APPAREIL PERFECTIONNÉ —DU— GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, en Mississippi et en Louisiane.

[illegible]

F. ROBERTS, [illegible]

En Débarquement du Steamer Minnesota, venant de Bordeaux.

100 paniers 12 bouteilles CHAMPAGNE, J. ROUSSILLON & CO.
100 paniers 24 demi-bouteilles CHAMPAGNE, J. ROUSSILLON & CO.
25 paniers 12 bouteilles CHAMPAGNE, L. ROEDERER.
10 paniers 24 demi-bouteilles CHAMPAGNE, L. ROEDERER.
[illegible] VIN BLANC, [illegible]
THAU-MARGAUX.
[illegible] VIN ROUGE, [illegible] THAU-LAFITTE.
[illegible] VIN ROUGE, [illegible] THAU-DILLON.
[illegible]
VILLE.
[illegible]

8 avril—2t

Reçu par le steamer [illegible], de Liverpool—

150 Barils Pale ALE, [illegible]
Marque célèbre de WM. YOUNGER & Co., Edimbourg.
A vendre par
P. E. BRULATOUR, Seul Agent,
116, 118 et 120 rue Royale.

Whisky ! Whisky !
500 BARILS CHOIX—"OHIO BELLE."

FARINE ! FARINE !
Farine de choix pour les boulangers et les familles.

500 barils "Lock Keeper" [illegible]
[illegible]
FAIRCHILD & BINGHAM.
[illegible]

MODES
NOUVEAUTÉS.

LA MAISON [illegible] FLEURS, RUBANS, COURONNES, [illegible] CREPES, TARLATANE, BRODERIE, GANTS, [illegible]
AU No 87 RUE ROYALE.

P. MALLARD,

55...ROYALE, COIN BIENVILLE...55

[illegible]

DROGUERIE P. CUSACHS

[illegible]

A vendre par
[illegible]

À L'ACADÉMIE [illegible] — Marchandises de Bordeaux, [illegible] 20 avril, [illegible]

JEAN JENOME.

[illegible]

Bijoux pour la Foire.

LES BEAUX cadeaux pour la vente des articles de bijouterie, [illegible]

[illegible]

L. & W. MANN, [illegible]

LUTHER HOMES, Marchand de Trésorier.

Et Ils Continuent à se Vendre !
LES LOTS GAGNANTS DANS NOS BOITES.
PAPIERS A INITIALES.
[illegible] Boîte de Papier fin, à initiales, POUR UNE PIASTRE.
—ET—
UN BIJOU DANS CHAQUE BOITE.
Envoyé par la poste sur réception de l'argent.
KAIN & CO.,
Successeurs de A. EYRICH,
Au No 130 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.

MM. Bonnet de Forges & Fils,
d'Angoulême (France).

[illegible]

THOS. H. HANDY & Co.,
aux Nos 14 et 16 de la rue Royale.

Avis.

[illegible]

JEAN JENOME.

En débarquement du Steamship "Minnesota," venant de Bordeaux.

50 [illegible] Vin Rouge "Monteray," [illegible]
[illegible]

PINI & BAGGETTI.

En débarquement du Steam Ship "Minnesota," venant de Bordeaux !

50 barriques VIN ROUGE, St-Macaire.
[illegible] VIN BLANC.
A. ROCHEREAU & CO.

En débarquement du vapeur Minnesota, venant de Marseille :

[illegible]
J. MANDIN, [illegible]

Association d'Assurance Mutuelle

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

Bureau, 166, rue du Canal.

CINQUIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL.

PREMIER TRIMESTRE DE 1873.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le premier trimestre de 1873, finissant le 31 mars 1873 :

[illegible]

Total de l'actif...... $1,347,610 66

[illegible]

G. LABAT, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce septième jour d'avril 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, tenu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de réaliser immédiatement le montant total des primes acquises dans le premier trimestre de 1873, et de payer aux actionnaires, après le règlement des dépenses, un dividende d'intérêt [illegible] de deux et demi pour cent [illegible] sur le montant du fonds [illegible] payé.

C. CAVAROC, Président.

G. LABATT, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Cavaroc,	Arthur Poincy,
Charles De Buyrus,	J. Reid,
Jean Hoppe, Jr.,	P. S. Wiltz,
E. F. Mioton,	Léon Queyrouze,
Wm. Agar,	John Roshel,
E. Conery,	J. B. Lecarré.

Avis aux Dames.
JULES DELAUNAY,
[illegible] Rue du Canal, [illegible]
(Coin Rampart)

[illegible]

LIQUIDATION. LIQUIDATION.

VENTE A GRAND SACRIFICE
—DE—
Marchandises Importées,
Au magasin de
BRICE SEMBRE,
COIN ST. LOUIS ET ROYALE.

CHEMISES FRANÇAISES, Devant Toile, valant $36 la douzaine, à $15 la douzaine;
CHEMISES FRANÇAISES, plis fixes, valant $36 la douzaine, à $21 la douzaine;
CHEMISES BLANCHES, tout Toile, valant $36 la douzaine, à $28;
CHEMISES Haute Nouveauté, Application dentelle, $30 la douzaine;
CHEMISES BLANCHES, pour enfants, article splendide à $6 la douzaine;
CHEMISES COULEUR.
CHEMISES COULEUR.

Articles pour Hommes,
—Tels que—
Cols, Chaussettes, Manchettes, Cravates;
OMBRES et PARAPLUIES.

B. SEMBRE appelle l'attention des dames sur son stock complet de
MERCERIE, BRODERIES FRANÇAISES, FRANGES, GUIPURES, et mille autres articles trop longs à énumérer.
Parfumerie Française assortie.

Gants de peau. Gants de soie,
GANTS de 2 Boutons,
GANTS de Première Communion,
EVENTAILS richement assortis,
PANIERS, PANIERS,
Grande variété d'EN-TOUT-CAS, OMBRELLES, à prix excessivement réduits.
Spécialité de VOITURES pour enfants, JOUETS, POUPÉES, VÉLOCIPÈDES.
NOTA.—Contrôles séparés et tailles sur commande.

Jockey Club de la Louisiane.

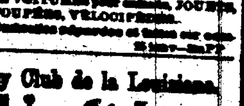

Réunion du Printemps—1873.
$16,500
EN BOURSES ET EN ENJEUX.

Les Courses commenceront le SAMEDI, 12 avril.

Et continueront :
Le 15, le 16, le 17, le 18 et le 19.
TROIS COURSES PAR JOUR.

8 avril—6PP
C. A. BEHAUX, Président.

La Compagnie de Bourbe et de Stone de [illegible]

V. A. BELAUME, Secrétaire.
[illegible]

Les consignataires par le navire italien PASQUALINO, capitaine Cassani, venant de Marseille, [illegible]

[illegible]
U. MARINONI, [illegible] Vieille-Levée.

En débarquement du navire italien Pasqualino, de Marseille.

100 barriques VIN DE BANDOL, [illegible]
[illegible] VERMOUTH et MUSCAT, [illegible]
[illegible] HUILE [illegible]
A vendre par
U. MARINONI, [illegible] Vieille-Levée.

BEURRE. BEURRE.

200 [illegible] Beurre Goshen choisi.
[illegible]
HOYT & WILCOX,
Au No. 64 de la rue Tchoupitoulas.

FROMAGE. FROMAGE.

200 caisses Fromage de premier choix.
[illegible] Fromage à crême de New York.
En magasin et à vendre par
HOYT & WILCOX.
Au No. 64 de la rue Tchoupitoulas.

BEURRE DE GOSHEN
En boîtes ou firkins.

75 [illegible]
HOYT & WILCOX,
Au No. 64 de la rue Tchoupitoulas.

En débarquement du Navire Carl Johan, venant de Cette.

900 paniers HUILE De Fossel [illegible]
[illegible] HUILE Vierge d'Aix, [illegible]
A vendre par
AMÉDÉE COUTURIÉ,
No. 52 rue Vieille-Levée.

Divers ! Divers !!

50 [illegible]
[illegible]
V. PASCAL & Co.
Nos 70 et 72 rue Poydras.

FORSTALL & DELAVIGNE.
OCTAVE FORSTALL.—ALFRED DELAVIGNE.
Au No 64 de la rue des Magasins,
Nouvelle-Orléans.

MARCHANDS de Chaux, Ciment, Plâtre de Paris, Briques à feu, Tuiles à Bâtisses, [illegible]

[illegible]

OCTAVE FORSTALL,
ALFRED DELAVIGNE.

Nlle-Orléans, 1er avril 1873.

LIQUIDATION.
GEORGE ULMER,
PARFUMEUR,
71........ Chartres Street........ 71

VENDRA, à partir d'aujourd'hui, tout son stock à prix réduits [illegible]

J. SAGET, Armurier,

168........ Rue de Chartres........ 168

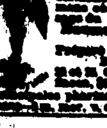

[illegible]

TOUX. RHUMES. ASTHME.

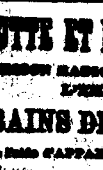

[illegible]

GOUTTE ET RHUMATISME!
GUÉRISON RADICALE OBTENUE PAR L'EMPLOI DE
BAINS DE VAPEUR,
pris à l'aide d'APPAREILS SPÉCIAUX, [illegible]

[illegible]

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HEMECOURT,

Successeur de E. TURPIN,

86... Rue Vieille-Levée... 86

GRANDE

Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Candi) [illegible]
GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc.,
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" de célèbre E. F. Danié,
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

Pianos droits.

J'ai reçu, dans le courant de la semaine dernière, un nouvel envoi de ces magnifiques

Pianos Westermayer,

droits que je fais faire à Berlin (Prusse) pour ce climat. Le son en est très brillant et sonore, la touche extrêmement légère et élastique et la construction (boîte en fer) en est d'une solidité indiscutable. La main d'œuvre et les matériaux étant à bien plus bas prix en Allemagne qu'au Nord, je peux vendre ces instruments à bien meilleur marché que les pianos faits au Nord.

J'ai également en magasin et reçois continuellement des

Pianos Pleyel

droits, favoris, que je vendrai à grandes réductions malgré la hausse de l'or.

J'offre, à des conditions avantageuses les célèbres PIANOS STEINWAY, Knabe et les pianos à bas prix de HAINE.

Vente de pianos payables tous les mois.

LOUIS GRUNEWALD,
Marchand de Pianos,
Au No 129 de la rue du Canal.

Taxes.

NOUS collectons des ordres pour le règlement des taxes de ville de l'année courante et des années antérieures. Nous avons constamment des mandats de ville, que nous vendrons au cours du jour.

J. L. & E. H. LEVY, Courtiers,
Au No. 128 de la rue Gravier.

DENTISTES.

66 - - - Rue Bienville - - - 66
Encoignure Royale.

Le Dr L. SUPERBE, Dentiste, [illegible]

Révolution ! Révolution !

LES DENTS !
[illegible]
LE Dr GEO. F. MALONEY, au No 156 de la rue du Canal, [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.
No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal.

CONTINUE à exécuter toutes les opérations de son art [illegible]

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 1[illegible], rue [illegible] du Canal.

[illegible]

Avis aux dames.

[illegible]

E. BOURSIER & CO.

ATTENTION !

Grand Déballage !

[illegible], No. 24 rue Royale, [illegible] PARFUMERIES, [illegible]

COLD CREAM
RACINE CALIFORNIENNE.

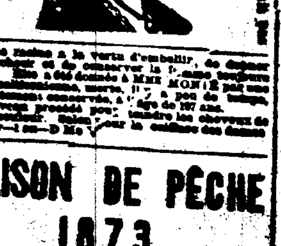

[illegible]

SAISON DE PÊCHE
1873.

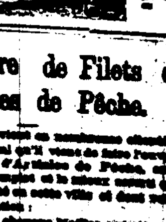

Manufacture de Filets et d'Articles de Pêche.

Le soussigné prévient sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de faire l'acquisition de son stock d'Articles de Pêche, [illegible]

[illegible]

A. [illegible]

A l'Enseigne du
"Vieux Pêcheur,"
180 — Encoignure de la Bourse — 180
Entre St-Louis et Conti.

[illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
C A N D I
DE
NORMAN & REISS
[illegible] No. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

ET
UNE DES PLUS IMPORTANTES
FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, SUCRE DE CANNE, etc.

Sirops de Fruits

FRAISES,
FRAMBOISES,
MURES,
GROSEILLES,
LIMON,
ORANGE,
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CRÊME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 AVRIL—CLASSE No 82.

29 17 8 19 16 34 54 44 51 66 75 7 [illegible]

[illegible]

Copie et agrandissement.

[illegible]

W. H. WASHBURN, [illegible]

Banque d'Epargnes des Ouvriers,
DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES.
Intérêt sur les dépôts à raison de
SIX POUR CENT L'AN,
[illegible]
CERTIFICATS DE DÉPOTS
[illegible]

SECOND ÉTAT SEMI-ANNUEL
—DE LA—
BANQUE
NATIONALE MUTUELLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
[illegible], RUE DU CANAL.

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
[illegible], Caissier.

Directeurs :

P. MASPERO,	JNO. T. HARDIE,
JNO. D. [illegible],	[illegible],
[illegible],	[illegible],
ALBERT BALDWIN,	PAUL FOURCHY.

R. B. MANNION
20...... RUE CARONDELET...... 20
—Nouvelle-Orléans—

[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

La maison No 100 de la rue Conti, à Louer.

[illegible]

A Louer.

[illegible]

Résidence d'été à vendre.

[illegible]